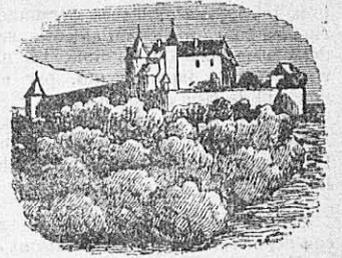




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 8^h 12⁰⁷ (d. j. f. 15¹⁰) 15⁵⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10⁰⁵ (10²⁵) 13²⁰ 17³⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Reclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Aux Chambres fédérales

Lundi soir, la session extraordinaire des Chambres s'est ouverte sous la présidence de M. Jenny qui a rappelé la mémoire du Conseiller aux Etats Ribordy et du Conseiller national J. Burki décédés. L'assemblée s'est levée. Quelques petites modifications seulement sont apportées à la liste des objets soumis aux délibérations et le Conseil national absorbe l'important sujet de l'électrification accélérée des C. F. F. MM. Freiburghaus (Berne) et de Dardel (Neuchâtel) rapportent. Le projet prévoit le crédit de 60 millions à accorder pour la transformation de la traction durant les six prochaines années. La Commission propose l'entrée en matière.

Mardi matin, les débats se sont poursuivis. M. Gelpke, ingénieur (Bâle), s'est opposé au projet du Conseil fédéral tandis que M. Hasler (Grisons) insiste sur les expériences favorables qui ont été faites depuis l'électrification des chemins de fer rhétiques. Une série d'orateurs expriment des vœux sur l'inscription de lignes secondaires dans le programme d'accélération. M. le Conseiller fédéral Haab a donné les explications nécessaires sur les bases du programme en repoussant toute amplification de celui-ci ainsi que les objections soulevées à son endroit.

Le Conseil national, mercredi matin, après avoir adopté le projet modifiant la loi sur la Banque Nationale (couverture métallique), a terminé les débats sur le programme de l'électrification accélérée des C. F. F. Le Conseil a décidé l'entrée en matière par toutes les voix contre 4 et a accordé le crédit demandé de 60 millions par 107 voix contre 1 (Gelpke).

Après cela, frs. 561.000 ont été consacrés à l'achat d'un emplacement pour un nouveau bâtiment des téléphones à Zurich. Dans une votation finale, la loi sur le registre des bateaux a été acceptée de même que le projet concernant le subventionnement des caisses de chômage pour 1923.

Le Conseil a repris ensuite l'examen du rapport de gestion du Département des Finances et des Douanes. Deux motions ont été acceptées, l'une de M. Minger relative aux branches de l'administration à démobiler et l'autre de M. Walter concernant la publication de la statistique des dernières élections au Conseil national.

Au Conseil des Etats, à l'invitation du Président, M. Bœhi, les membres se lèvent au début de la séance pour honorer la mémoire de leur collègue décédé, M. Ribordy (Valais). L'assemblée s'est occupée ensuite de la subvention extraordinaire à accorder aux caisses-maladie reconnues. La Commission se prononce à l'unanimité pour l'élévation du montant de 2 à 3 millions. M. Schalthess, Conseiller fédéral, combat cette augmentation en raison de la situation précaire des finances fédérales. Divers orateurs se font encore entendre et la discussion est interrompue.

Une interpellation de Montenach est déposée concernant la participation de la Suisse à l'Exposition Universelle des Arts décoratifs à Paris.

Mardi, la discussion a été reprise et, pour finir, le projet de subvention aux caisses-maladie a été renvoyé à la Commission. Le Conseil a approuvé en outre l'abolition partielle de l'assistance chômage et le crédit de fr. 883.000 pour le bâtiment des postes de Burgdorf.

Mercredi matin, M. Chuard, a répondu à

M. de Montenach et consorts au sujet de la participation de la Suisse à l'Exposition universelle des arts décoratifs de Paris. Les interpellateurs se déclarent satisfaits. Les débats sur le subventionnement des caisses-maladie reconnues sont poursuivis : le montant a été fixé à 2 millions de francs selon le projet du Conseil fédéral.

Suppression du courrier.

Toute la presse s'occupe du rapport de la Direction générale des postes concernant la suppression du courrier le dimanche. Elle a dit les raisons sur lesquelles l'administration des postes croit pouvoir se baser pour amputer d'un trait de plume son service de distribution : c'est parce qu'elle est parvenue à le supprimer, grâce à une tactique habile qui ne s'inspire point de des intérêts du public, dans les 4/5 de ses bureaux, qu'elle aurait l'intention d'appliquer la mesure au dernier cinquième. Et pour amadouer les récalcitrants, qui sont nombreux, on annonce que cette mesure procurera une économie de 1 million de francs et que d'autre part un abaissement des taxes postales pourrait être plus vite envisagé. Tous ceux qui ouvrent encore les yeux s'aperçoivent que c'est le public qui sera la victime unique de cette « faveur » qu'on paraît lui accorder.

Non seulement le public, qui compte en premier lieu, mais les commerçants, les industriels, les éditeurs de journaux entrevoient déjà tout le tort que leur causera cette mesure administrative. En parlant des compensations que les postes accordent : la faculté d'aller retirer soi-même son courrier ou d'utiliser l'express (le téléphone et le télégraphe) d'un prix infiniment plus élevé, la Fédération horlogère écrit :

« Si l'on venait à mettre en vigueur ces mesures dans la Suisse entière, ce serait le couronnement, le triomphe du « mouvement » systématiquement, opiniâtrement et loyalement préparé par l'administration postale. Une localité après l'autre, grâce à une pression plus ou moins forte, venue de haut lieu, a dû renoncer à son service postal du dimanche ; ce furent la plupart du temps les autorités politiques à qui revenait la compétence de prendre les décisions sans égard d'ailleurs aux intérêts parfaitement justifiés du commerce et de l'industrie.

Or, aujourd'hui, le Département des postes peut déclarer avec fierté que les 4/5 des habitants de la Suisse n'ont plus la distribution dominicale. Mais, l'on se garde bien de relever que dans ces 4/5 de la population, il est plusieurs milliers de personnes qui ne fatiguent pas non plus beaucoup les facteurs durant les jours de la semaine. Par contre, les inconvénients de ce nouvel état de choses n'ont pas tardé à se faire sentir d'emblée pour les personnes et les maisons qui précisément entretiennent et soutiennent la poste grâce à leur correspondance abondante. Les répercussions en furent même si rapides et violentes que l'on a conçu déjà la plus forte irritation contre semblables mesures. Les milieux n'arrivent pas à comprendre comment on peut avoir, au Palais fédéral, l'audace de maintenir les taxes d'affranchissement à des taux exorbitants et de réduire simultanément et sans ménagement une partie essentielle des services postaux ?

Tout ce qu'on peut espérer, c'est que le Parlement, actuellement réuni, examinera de près la question et se prononcera contre une mesure qui atteint au vif les intérêts légitimes du public.

Dans l'attente...

Voici quelques passages importants en même temps que suggestifs des discours prononcés dimanche par M. Poincaré à l'inauguration des monuments aux morts de la guerre élevés à Champenois, à Toul et à Bois de Prêtre :

Tout d'abord, comme le dit notre confrère le *Courrier de Vevey*, M. Poincaré a constaté que la journée n'avait nullement pour but d'entretenir les haines et le ressentiment, mais seulement de glorifier ceux qui sauvèrent la justice et la liberté. Il s'est étonné que l'Allemagne ait oublié la générosité des vainqueurs, qui, en 1918, signèrent l'armistice, alors qu'ils étaient sur le point d'envahir le territoire allemand et de détruire les dernières divisions du Reich.

M. Poincaré remarque qu'il y a encore aujourd'hui, outre-Rhin, des gens qui ont des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, qui conduisent leur patrie à de nouvelles catastrophes, qui dépendent, à se révolter contre le traité signé par l'Allemagne, des ressources qu'ils pourraient employer à l'exécuter, et qui ressemblent à des malheureux atteints de la maladie du suicide. Quand on leur parle raison et qu'on les rappelle au respect de leurs engagements, ils se plaignent et s'irritent.

Laissons-les dire, laissons-les faire. Attendons qu'ils se rendent à l'évidence. Quand ils seront tout à fait au bord du précipice, ils seront encore maîtres de n'y pas tomber. Ils n'auront qu'à reconnaître la vanité de leur résistance, à nous prouver qu'ils ont la volonté sérieuse de remplir leurs engagements. Mais qu'ils prennent garde : la pente est rapide, et ce n'est pas nous qui glissons !

« Après la guerre, l'Allemagne a été obligée de rendre des territoires qu'elle avait pris. Mais on ne lui a pas enlevé un centimètre carré de terrain sans la volonté des habitants. L'Allemagne a été traitée avec une modération dont l'histoire offre bien peu d'exemples.

L'Allemagne est une des plus riches nations du monde. La guerre n'a pas sérieusement endommagé sa prospérité. La crise que traverse le Reich suspend momentanément sa capacité de paiement, mais ne la diminue pas pour l'avenir. Il ne lui manque aujourd'hui que le désir de s'acquitter.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous sommes entrés dans la Ruhr et que nous avons donné à notre prise de gage le caractère d'une occupation militaire. La France, qui dépense chaque jour des millions pour le compte de l'Allemagne, ne peut pas continuer plus longtemps ces avances, qui la ruinent. Elle a déjà payé plus de 100 milliards en lieu et place de l'Allemagne. Elle veut être remboursée. Il n'y a pas un homme pacifique, pas un homme de bonne foi qui puisse lui donner tort.

Il est temps que l'Allemagne s'exécute ; il est temps que les villes et les villages du nord dévotés renaissent de leurs cendres. La France a tenu bon. Ce que nous voulons, c'est que l'Allemagne ait la volonté de redresser ses propres injustices. Peu à peu la résistance organisée et payée par le gouvernement de Berlin cesse ; avant quelques semaines il ne pourra plus la subventionner.

L'on nous dit que, si nous n'arrivons pas très prochainement à une entente avec l'Allemagne, il s'ensuivra des catastrophes. L'Allemagne deviendra la proie des natio-

nalistes ou de la révolution bolchéviste. Elle serait transformée en un foyer dangereux au centre de l'Europe et serait un danger pour ses voisins.

On connaît mal la France si on la croit capable de se laisser terroriser. Notre pays est heureusement à l'abri de tentatives, de dictature monarchiste ou communiste ; il est, sur le continent agité, le modèle des démocraties. La terre tremblerait tout autour d'elle qu'elle ne vacillerait pas. Nous sommes immunisés contre la contagion.

Ce que nous voulons, c'est que l'Allemagne exécute loyalement le traité de Versailles. Nous n'accepterons aucune échappatoire. Nous nous en tenons strictement au protocole de Bruxelles, à notre livre jaune, à nos déclarations publiques. Nous n'avons rien à y retrancher.

NOUVELLES SUISSES

L'incendie de la Foire de Bâle. — L'enquête de police au sujet de l'incendie des bâtiments de la Foire d'échantillons est clôturée. Elle a établi que le feu a éclaté dans les magasins dits des caisses, dans le hall I. On n'a pas encore pu établir la cause. Il n'y a pas eu de court-circuit. Il est seulement certain que le feu a éclaté à l'intérieur du bâtiment. Suivant les avis des experts, le feu ne s'est déclaré qu'une demi-heure avant d'être découvert, dans les magasins remplis de matières extrêmement inflammables.

Le Conseil d'administration de la société de la Foire d'échantillons à Bâle a décidé la reconstruction immédiate des halls et la création d'un bâtiment pour l'administration.

La huitième Foire d'échantillons aura lieu du 17 au 27 mai 1924, dans les nouveaux locaux.

Loi sur les traitements. — On nous mande de Berne que le projet de la loi fédérale sur les traitements mis au point par le Département des finances vient d'être déposé au Conseil fédéral. Ce dernier entreprendra la discussion de ce document sitôt après la fin de la session des Chambres fédérales, de sorte que la commission parlementaire sera en demeure d'entreprendre les délibérations sur cet objet au cours de la session de décembre.

Il en est de même du projet de la loi fédérale sur les douanes, dont le Conseil fédéral s'entreprendra dans une quinzaine de jours.

Loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux. — Au cours d'une séance tenue au début d'août, la commission du Conseil national pour la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux a déterminé ses propositions relatives aux paragraphes VI et VII du projet du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral a pris connaissance de ces suggestions dans sa séance de lundi. On se souvient que les articles 1-39 ont été acceptés par le Conseil national lors de la session de juin. Quant aux articles qui restent, la commission dépose diverses propositions. Elle groupe entre autre différemment la subdivision du paragraphe VI ; elle propose une élévation assez considérable des amendes pour les infractions aux interdictions relatives aux animaux protégés.

Pour le Japon. — Le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande, profondément ému par l'épouvantable catastrophe qui vient d'arriver au Japon, adresse un

rouges

Fendant,

marque.

automne

Orge.

icoles

Buttoirs

mpes à purin.

la Gruyère

en Velours

X, BULLE

-Blanc.

Téléphone N° 10

enchères.

ain, à 14 heures, à l'Hôtel de Louis-Arthur Saugy exposera chères publiques, les immeubles Pierres et le Pontet, situés dans proximité du Gros-Mont dans la nature de pré, bois et alpage choix.

S'adresser aux intéressés à Flenau bureau des notaires Favrod-d'Oex.

mbre 1923.

O. Chs. Favrod-Coune, f. not.

28 et 29 Septembre

DIX-BLANCHE, BULLE

rières Nouveautés d'Hiver

ine, depuis fr. 45.—

ure, depuis fr. 75.—

en gabardine, velours, crêpe de depuis fr. 39.—

fourrures. Les nouvelles, garnis fourrure, depuis fr. 125.—

ent doublés fr. 95.—

et casques. Vente sur échantillons.

MODERNE, GENEVE

du Rhône, 66.

pressant appel à toutes les personnes charitables pour qu'elles lui aident à secourir, dans la mesure du possible, les malheureux enfants japonais qui, par milliers, meurent de faim et de misère.

Les dons seront reçus avec reconnaissance par le comité cantonal vaudois, 12, Place de la Cathédrale, Compte de chèques, Lausanne II 1973.

Charbon de la Ruhr. — On annonçait dernièrement que les livraisons de briquettes de lignite provenant des territoires soumis à l'occupation anglaise avaient de nouveau été interrompues. Or, il paraît aujourd'hui que les pourparlers avec les autorités allemandes et françaises au sujet des livraisons provenant des mines rentrant dans le contrat de Becker, ont abouti à une heureuse issue. On compte que les envois reprendront incessamment et cela sans qu'il y ait lieu désormais de payer le double impôt. Le ravitaillement de notre pays en coke de la Ruhr peut donc être considéré comme assuré pour l'hiver prochain.

Soleure. — **Accident d'automobile.** — Une société de musique de Granges s'était rendue dans une vingtaine d'automobiles dans le canton de Berne. Entre Berthoud et Affoltern, l'une des voitures se renversa. Les six occupants furent tous projetés à une certaine distance. Alors que quatre d'entre eux en furent quittes pour la peur, deux des occupants ont été blessés et conduits à l'hôpital de Berthoud où l'un d'eux vient de succomber. Il s'agit de M. Hans Bailly, de Granges, marié, 34 ans, horloger.

Zurich. — **Ecrasé par une locomotive.** — Au cours de travaux entre Wetzikon et Hinwil, la locomotive d'un train transportant des matériaux a basculé sur une voie nouvellement établie. Le conducteur de la machine, Ernest Mettler, âgé de 24 ans, a été projeté à terre et a roulé sous la machine, qui l'a écrasé.

Valais. — **Tamponnement.** — Dimanche soir, à Saint-Maurice, au moment où l'on voulait accrocher à la fin du train venant du Simplon le wagon-lit, celui-ci, lancé trop violemment par une locomotive, défonça la cuisine du wagon restaurant. Heureusement, personne ne s'y trouvait. Mais le choc fut tel dans plusieurs wagons qu'un voyageur de Nyon fut profondément blessé à l'occiput et qu'un chef de manœuvre fut relevé sans connaissance.

— **Accident de chasse.** — Un chasseur, M. Constantin Romain, de Saint Luc, s'était couché sous un arbre pour prendre un peu de repos. Il avait déposé son arme à ses côtés. Il fit un faux mouvement durant son sommeil et atteignit son fusil ; le coup partit et une décharge de grenaille perfora les intestins du chasseur. L'état du blessé est très grave.

A L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

La fin de la résistance passive.

Le gouvernement allemand a décidé de rapporter les ordonnances relatives à la résistance passive dans la Ruhr.

La nouvelle de la fin de la résistance passive dans la Ruhr a mis en émoi tout ce qui, en Allemagne, tient encore à la monarchie.

Le gouvernement du Reich a publié une ordonnance étendant l'état de siège à tout le territoire allemand, afin de prévenir les troubles éventuels.

Après le conflit italo-grec.

La conférence des ambassadeurs a condamné la Grèce à verser 50 millions de livres à l'Italie, le gouvernement grec n'ayant pas pris toutes les mesures nécessaires pour la découverte des assassins de la mission italienne.

La course Gordon-Bennett

Le classement des Ballons

Selon l'Echo des sports, de Paris, le classement actuel de la coupe Gordon-Bennett s'établit comme suit :

1. *Belgica* (Belgique), piloté par Demuyter, 1175 kilomètres ; 2. *Prince Léopold* (Belgique), piloté par Veenstra, 950 km. ; 3. *Helvétia* (Suisse), piloté par Armbruster, 550 km. ; 4. *Espéria* (Espagne), piloté par Guillen, 325 km. ; 5. *Picardi* (France), piloté par Bienaime, 280 km. ; 6. *U. S. Navy* (Etats-Unis), piloté par Lawrence, 180 km.

Le *Margaret*, piloté par Allen, étant

tombé en mer après avoir couvert 900 km. n'est pas classé.

Demuyter assure ainsi la coupe Gordon-Bennett à la Belgique.

Ce même pilote a déjà gagné la course en 1920 et 1922 à bord du *Belgica*. Rappelons encore que Demuyter avait atterri, l'an passé, à Ocitza, en Roumanie, point situé à 1372 km. de Genève, alors lieu de départ. C'est ainsi le seul pilote qui s'attribue trois fois la coupe Gordon-Bennett.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 22 septembre.* — Le Conseil d'Etat fixe les dates et lieux des concours pour les groupes des syndicats d'élevage bovin pour l'année 1923 (*Feuille officielle*).

— Il autorise la commune de Chiètres à acquérir le droit réel d'exploiter une gravière et le droit d'établir un chemin d'accès à cette gravière ; les communes de Dirlaret et Morat à vendre des immeubles ; la commune de Fétigny à contracter un emprunt ; la commune d'Ueberstorf et la paroisse de Romont à lever des impôts.

— Il accorde à Mlle Elise Wüthrich, à Fribourg, une patente l'autorisant à pratiquer la profession de sage-femme dans le canton de Fribourg.

— Il nomme :

Mlle Juliette Blanc, à Villaz-Saint-Pierre, institutrice à l'école des filles de Sommen-tier.

Mlle Cécile Zwick, de Fribourg, institutrice à l'école mixte de Besencens.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Jeudi matin nous arrivait d'Echarlens la pénible nouvelle de la mort de M. Auxence Nidegger, buraliste postal au dit lieu. Une maladie de cœur a terrassé, à l'âge de 48 ans seulement, cet homme à l'allure robuste.

Avec M. Nidegger disparaît un citoyen profondément honnête, un bon travailleur, un modèle d'employé.

En politique, le défunt était un radical convaincu. Il s'intéressait beaucoup à la prospérité de son parti.

Nous présentons à son père, M. Julien Nidegger, à Mme Nidegger et aux familles atteintes par ce deuil subit et si cruel nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

La foire de la Saint-Denis.

La foire de la Saint-Denis de 1923, dont nous avons déjà relaté les excellents débuts, fut un succès incontestable pour notre agriculture. Disons de suite que le beau temps fut un grand facteur de la réussite de cet événement de notre vie économique.

Les marchands de bétail, nombreux dès le début, ont continué leurs achats à de bons prix. Ceux-ci sont en hausse de 40 à 500 francs sur ceux de la foire de la Saint-Denis 1922. On a payé 2200, 2500, voire même davantage certains sujets de choix. Très recherchés étaient surtout les jeunes vaches bien en forme et prêtes au veau.

Inutile d'ajouter qu'une grande animation a régné les deux premiers jours aux gares de Bulle où se faisaient les expéditions un peu dans toutes les directions. Ci-après quelques chiffres : Le Bulle-Romont a expédié : lundi, 245 têtes en 35 wagons ; mardi, 790 têtes en 104 wagons, mercredi, 83 têtes en 19 wagons et jeudi, 20 têtes de bétail bovin en 5 wagons. Sont parties par les C. E. G. : 110 têtes en 25 wagons.

C'est un total d'expédition de 1248. Si l'on compare les prix de cette foire à ceux de la Saint-Denis de l'année dernière, le résultat de cette année est une plus-value d'environ un demi-million de francs en faveur de nos éleveurs. La Saint-Denis 1923 peut donc figurer honorablement dans les annales de notre petit pays agricole.

La statistique communale a enregistré la venue sur le champ de foire des nombres

HOTEL MODERNE BULLE

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE à 8 1/2 heures

Grand Concert

donné par L'ORCHESTRE F. G. M.

de sujets bovins ci-après : lundi, 837, mardi, 830 et mercredi, 117.

Jeudi fut la journée du commerce local. Belle animation en ville et dans les établissements publics. Espérons que la foire aura été fructueuse pour nos négociants.

La place de la Promenade représentait un immense étalage de fruits et légumes variés.

Il a été amené pour la vente le petit bétail suivant : 10 veaux, 38 moutons, 43 chèvres, 7 porcs gras et 351 porcelets.

Avis. — Il est rappelé aux négociants de la place que, dès le 1^{er} octobre, la fermeture des magasins a lieu à 7 heures le soir. *Communiqué.*

Cours de commerce de la S. D. C., section de la Gruyère.

— Pour cause de réparations au bâtiment de l'école secondaire, les cours de commerce ne recommenceront pas, comme de coutume, au début d'octobre.

Mais, malgré le retard subi, nous osons espérer qu'un grand nombre d'élèves s'empresseront de bénéficier des avantages offerts par ces cours de commerce — (voir aux annonces) — et que le travail ne se ressentira, en aucune manière, de ce fâcheux contre-temps.

Nous nous permettons de rappeler que la S. D. C. fait de lourds sacrifices dans le but d'augmenter le bagage professionnel des apprentis de commerce en donnant à ses cours une orientation méthodique et pratique. Si les programmes sont modestes (le peu de temps disponible ne nous permet pas de leur donner une ampleur de quelque importance), ils n'en sont pas moins suffisants et leur étude consciencieuse permet à nos élèves commerçants d'en apprécier toute la valeur professionnelle.

Cependant, toute institution humaine est fatalement atteinte d'imperfections. Nos cours n'échappent pas, malheureusement, à la règle générale. La section d. C. et la Commission des Cours associent leurs efforts pour combler les lacunes qui se rencontrent parfois. De leur côté, les autorités communales et fédérales n'hésitent pas non plus à encourager nos efforts en nous apportant leur précieux concours.

Nous invitons donc les apprentis de commerce à profiter de l'occasion d'augmenter leurs connaissances professionnelles en suivant nos cours dont l'enseignement, confié à des professeurs expérimentés, mérite leur confiance.

La Direction des Cours.

Cinéma LUX

Dimanche 30 septembre à 3 h. et à 8 1/2 soir.

Programme riche.

Paramount Magazine N° 87 Documentaire.

AU PIED DE L'ÉCHAFAUD

Drame étonnant en 6 parties.

UN BON PROFESSEUR

Comédie amusante.

A LOUER un repas

emplacement pour 30 têtes. S'adresser à M. GILLET, Le Pâquier.

Jeune Fille.

connaissant la cuisine et les travaux du ménage

est demandée

de suite ou pour date à convenir dans bon café-restaurant. S'adresser Café Fribourgois, Bulle. 1981

Maison à vendre

La commune de GRUYÈRES expose en vente, par voie d'enchères publique, une maison avec jardin, située à deux minutes du village d'Epagny. Les ratifications légales sont réservées.

Les enchères auront lieu à l'Hôtel de Ville de Gruyères lundi 1^{er} octobre à 15 heures. Gruyères, le 18 sept. 1923.

Le Secrétaire communal.

L'agriculture au Comptoir de Lausanne. — Nous relevons dans les récompenses du concours avicole de Lausanne le nom de M. Albert Gerber, à Bulle, qui a obtenu un prix d'honneur, avec 90 points, pour un lapin argenté de Champagne. Nos félicitations.

Société de cavalerie de la Gruyère. — On nous prie d'annoncer que le concours d'obstacles organisé par la Société de Cavalerie de la Gruyère, au 30 septembre, est renvoyé à une date ultérieure, ainsi que le tirage de la tombola.

Au Cinéma Lux. — Tiré d'un célèbre drame anglais, *Au pied de l'échafaud* est d'un thème sévère et sobre, d'une psychologie raffinée. Une étoile du ciel américain, Bethy-Compson, est l'héroïne élégante toujours et parfois tragique de ce film dont la méthode est le prélude pour le cinéma d'une ère nouvelle. *Un bon professeur* est une comédie gracieuse pleine d'esprit et de tact.

Madame Alodie NIDEGGER, à Echarlens ; Monsieur Julien NIDEGGER, à Echarlens ; Les familles parentes alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Auxence NIDEGGER

dépositaire postal à Echarlens

leur cher époux, fils et parent, enlevé à leur affection, le 27 septembre 1923, à l'âge de 48 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Echarlens, le samedi 29 courant, à 9 1/2 heures.

R. I. P.

En mangeant deux ou trois pastilles de

YAOURTINE

après chacun de vos repas, vous digérez bien, vous éviterez l'entérite et désinfecterez votre intestin.

Dans toutes pharmacies,

Fr. 3,75 la boîte de 100 pastilles.

COURS DE MAINTIEN ET DANSE

M. E. PRICE, professeur choréographe

DIMANCHE 30 Septembre, de 8 h. à 9 h., réunion des anciens et nouveaux élèves à l'Hôtel des Alpes Terminus.

Ouverture des cours : Mardi 2 octobre.

COURS DE CALLISTHÉNIE

Danses de caractère — — — Danses nouvelles

EXERCICES SUÉDOIS

Leçons particulières — — — Cours spéciaux pour familles. Les inscriptions sont reçues à la Librairie Morel, et à l'Hôtel des Alpes Terminus, Bulle.

Soumission

La commission de bâtisse de l'église d'ECHARLENS met en soumission la fourniture de 200 m.³ de gravier environ, pour les fondations de l'église.

Pour les conditions, s'adresser à M. Casimir GREMAUD, président. Les soumissions sont à déposer auprès du Président jusqu'au vendredi 5 octobre à 6 heures du soir. La Commission de bâtisse.

Cours de lingerie

Jeunes filles de la ville et de la campagne désirant suivre un cours de lingerie pratique sont priées de s'inscrire auprès de

M^{me} LOSEY lingère diplômée rue de Gruyères, BULLE



fondée en 1778

NEEFF & C^{ie}, succ. de Hugo Frères, Bâle G.

A LOUER de l'herbe

pour des génisses. S'adresser sous P. 2752 B., à Publicitas, Bulle.

OCASION

A VENDRE

5 potagers

bouillote cuivre, en bon état, à 2, 3 et 4 trous. S'adresser Hôtel Bellevue, Broc. Tél. 18.

VINS

rouges et blancs vaudois et valaisans

Eau-de-vie de fruits par 10 litres, à fr. 1.50 le litre.

J. Moreno, Bulle

près de l'Hôtel de l'Écu.

Travaux d'impression Imprimerie du journal.

PHARMACIE D'OFFICE Dimanche 30 septembre Pharmacie BARRAS

RETENEZ CES PRIX EXTRAORDINAIRES

et faites vos achats en dépensant le moins possible !

LAINAGES

SERGE marine, double largeur, pour robes et costumes, très solide. Le mètre depuis	2.50
SERGE foulard, pour robes et costumes, très souple, double largeur, en teintes mode. Le m. dep.	3.25
GABARDINE pure laine, mérinos, pour robes et costumes, larg. 130 cm., teintes mode. Le m. dep.	4.25
BAYADÈRE pour robes, très jolies dispositions. Le mètre depuis	1.75
TOILE de laine, toutes teintes, souple et serrée, double largeur. Le mètre depuis	3.75
MOUFLON pure laine, pour manteaux et vareuses, larg. 130 cm., teintes unies. Le m. dep.	4.95
VELOURS de laine, belle qualité souple, largeur 130 cm. Le mètre depuis	4.50

TRICOT NOUVEAUTÉ

Costumes tricot pour dames, comprenant vareuse nouveauté et jupe assortie en pure laine; en gris, beige, blanc ou bleu. Le costume	29.50
Moussmés laine nouveauté, en toutes teintes mode. La moussmée	2.95
Liseuses parisiennes avec motifs fantaisie. La liseuse	4.95
Liseuses très élégantes, en laine très belle, qualité supérieure. La liseuse	12.50
Casaquins de laine, col uni ou rayé, qualité supérieure. Le casaquin	9.75 et 6.50
Jaquettes de laine, de qualité très belle. La jaquette	8.90

MANTEAUX

Manteaux pr dames en tissu chaud et épais; 1 ^{er} gd. col mode, ceinture et poche. Le manteau	16.50
Manteaux en mouflon de bonne qualité, très élégants. Se font en toutes teintes mode. Le manteau	24.50
Manteaux en mouflon coté, grand col, poches et ceinture; en toutes teintes mode. Le manteau	29.50
Manteaux chauds pour enfants en mouflon et drap nouveauté. Le manteau depuis	8.90

ROBES

Robes en serge bayadère, taille basse très élégante. La robe	12.60
Robes en serge pure laine, garnies de galons de tons opposés. La robe	14.50
Robes en serge pure laine, taille basse ornée de broderies or et tons opposés, très élégantes. La robe	18.50

VAREUSES

Vareuses en mouflon pure laine, plusieurs teintes mode. La vareuse	12.90
Vareuses en mouflon de qualité supérieure, très épais et chaud. Existents en teintes mode. La vareuse	19.50
Vareuses en mouflon pure laine, manches et ceinture tressées du même ton, très élégantes. La vareuse	24.50

Choisissez les **Gants** et les **Bas** dont vous avez besoin dans les séries réclame suivantes :

Gants pour Dames

Gants jersey bonne qualité, en noir seulement la paire	1.25
Gants jersey , imitation de Suède, légèrement molletonnés, à l'intérieur, 2 boutons pression, en beige, gris et brun, la paire	1.75
Gants imitation Suède, très belle qualité, en beige champagne, gris et brun, 2 boutons pression	2.45
Gants mousquetaire, avec tirette, imitation Suède 2 pressions, qual. remarqu. en toutes teintes mode	2.95
Gants mousquetaire, imitation Suède, brodés, en noir, gris, beige, brun et champagne	3.95
Gants en peau de Suède, bonne qualité, en brun, gris, beige et champagne	4.85
Gants de peau glacés, champagne, brun, beige et gris, brodés de tons opposés	5.75
Gants glacés, couleurs, qualité supérieure, en brun foncé, brun-clair, gris et champagne, derniers modèles	8.50

BAS D'ENFANTS en pure laine, côtes 1 x 1, en noir, nègre et acajou.	
Taille	2 3 4 5 6 7 8 9
	1.25 1.55 1.75 1.95 2.35 2.65 2.85 2.95

3 Occasions à saisir

Série I. Pantalons de sport pour dames, en jersey de bonne qualité, lilas, mauve, gris, marine et brun	la paire	1.50
Série II. Brassières tricotées blanches, pure laine, belle qualité	la brassière	1.95
Série III. Bas cachemire noir pure laine, pour dames, qualité renforcée	la paire	2.95

Nous prions nos clients de nous passer leurs commandes immédiatement, car, malgré l'importance de nos stocks, nos séries réclame s'épuisent rapidement.
Nous engageons toutes les personnes désireuses de faire leurs achats à visiter les Magasins

VILLE DE PARIS, à VEVEY

— Place du Marché —
 où les plus grands avantages leur sont offerts.
 Etablissements René LÉVY.

SOUS-VÊTEMENTS

très avantageux pour Dames

CAMISOLES en coton blanc, bonne qualité la camisole	1.45
CAMISOLES pure laine, longues manches la camisole	2.95
PANTALONS en bonne flanelle coton, garnis de dentelles la paire	2.45
Pour Messieurs	
Gilets fantaisie, en tricot uni, qualité supérieure le gilet	14.50
Chaussettes pure laine qualité très belle la paire	1.95
Chaussettes en tricot coton, de bonne qualité la paire	0.45

COTONS

Veloutine pour robes et blouses, très jolie qualité, largeur 70/75 cm., le mètre	1.90 1.45 et 0.95
Frimaline pour robes et peignoirs, très belle qualité, double face, immense choix de dessins nouveaux, largeur 80 cm. le m.	3.90 et 3.30
Onduline pour robes et peignoirs, toutes teintes unies, largeur 75 cm., le m.	3.95, 2.95, 2.45 et 2.25
Bayadère pour jupes et robes, très solide, le mètre	2.95 et 1.95
Triège bleu et vert, pour salopettes, garanti grand teint, larg. 90 et 100 cm., le m.	2.45 2.40 2.10 1.90
Cotonne pour blouses et tabliers, à carreaux et rayures, bleu et blanc, très solide, largeur 90 et 100 cm. le mètre	2.25 1.95 et 1.45
Satin mérinos, fond marine, rouge et noir, apprêt laine, pour robes et fourreaux, largeur 100 cm. le mètre	2.15, 1.95 et 1.75
Zéphir fantaisie pour chemises, très belle qualité, grand teint, nombreuses dispositions, largeur 80 cm. le m.	2.25 2.15 2.— 1.80 1.65 1.25 1.10 et 0.95
Vichy pour tabliers, très bonnes qualités, à rayures et carreaux. le m.	1.75, 1.65, 1.55, 1.45 et 1.35
Cachemirienne apprêt laine, à carreaux divers, largeur 100 cm. le mètre	2.10 et 1.95
Toile de chasse grisaille, pour blouses et tabliers, qualités fortes, largeur 90 et 100 cm. le mètre	2.50 et 1.95
Flanelette à rayures, pour chemises et lingerie, très grand choix, bonnes qualités, largeur 75 cm. le m.	1.65 0.75 1.40 1.35 1.15 1.05 0.95 0.90 0.85 0.80 et 0.75
Flanelette blanche, pour lingerie soignée, grand choix, larg. 80 cm. le m.	1.65 1.10 1.05 et 0.95
Tennis pr chemises et blouses, à jolies rayures, fantaisie, largeur 80 cm. le mètre	2.40
Jacquard broché, pour chemises d'hommes, extra solide, à rayures, grand choix; largeur 80 cm. le mètre	2.15 et 1.95
Flanelle Schipper pour langes, simple et double face, larg. 80 cm. le m.	2.10 1.75 et 1.65
Finette blanche, pour lingerie, qual. d'usage, largeur 80 cm. le mètre	1.65 et 1.35

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS

(Section de la Gruyère)

Cours commerciaux et langues

Automne-hiver, 1923-1924.

Date de l'ouverture des cours : **lundi 8 octobre 1923.**

Clôture : **fin mars 1924.**

Les cours suivants sont prévus :

Commerce : Comptabilité, correspondance commerciale. Arithmétique commerciale, comptes-courants. Sténographie et dactylographie.

Langues : Allemand, anglais, italien, français et un cours de français littérature.

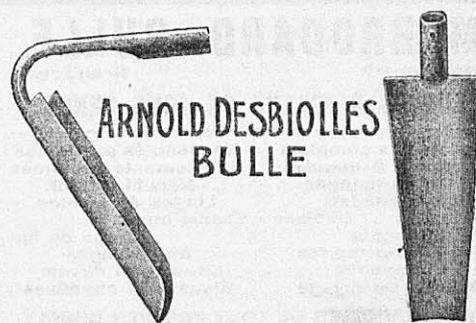
Pour un grand nombre de branches, il est prévu une section supérieure pour les élèves qui ont déjà suivi les cours.

Les dames sont admises.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. MAILLARD, directeur des cours, au local de la Section (Hôtel Moderne, 1^{er} étage), les mercredi et jeudi 3 et 4 octobre, de 7 1/2 h. à 9 1/2 heures.

Pour les élèves habitant BROC, les inscriptions seront reçues à l'Hôtel de Ville du dit lieu, le vendredi 5 octobre, de 7 h. à 9 heures du soir, au 1^{er} étage. 2084

OUTILS pour drainage.



Prix modérés.

Téléphone N° 71.

A VENDRE
une belle jument
 à deux mains, 4 ans, à choix sur deux.
 S'adresser à **VALLÉLIAN, Montbarry, Le Pâquier.**

ON DEMANDE
jeune homme
 de 16 ans environ, appliqué et fidèle, apte à apprendre le service de **valet de chambre.** 2077
 S'adr. par écrit, à **M. Glasson, aux Granges, La Tour-de-Trême, près Bulle.**
 Domicile habituel, **Fribourg.**

ON PRENDRAIT
une vache
 en hivernage, bons soins assurés. S'adres. à **Publicitas, Bulle.** sous P 2789 B. 2083

Commune de Broc.
Mises de bois

Pour cause de départ, on vendra en

La commune de BROC met en vente, par voie de mises publiques, 40 numéros de bois abattus et dépérissants, situés dans ses forêts communales, ainsi qu'une quarantaine de numéros d'éclaircies situés sous la laiterie et aux Wuavres.

mises publiques
mercredi 3 octobre, dès 14 heures, devant le domicile de Joseph VERDAN, à Vuadens: un mobilier comprenant, 3 lits, 3 tables, dont une ronde, table de nuit, canapé, chaises, potager, haches, char à bras et un certain stock d'outillage pour forgeron et mécanicien, soit, un étai parallèle tournant, une plaque à dresser, 2 vilbrequins, fortes clefs anglaises, clefs à fourches, burins d'établis et de tours, scies à métaux, coupe-tuyaux, clefs à gaz.
 L'exposant : **J. Hœltschi-Verdan.**

Les mises auront lieu le **mardi 9 octobre prochain, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.** Pour tous renseignements s'adresser au forestier communal. 2078
 Broc, le 26 septembre 1923.
 Par ordre :
 Le Secrétaire communal.

Vente de bois
par soumission.
 La commune de **MARSENS** offre en vente, par voie de soumission, environ **250 m³ de beau bois de commerce** non préparé dans ses forêts communales. Pour prendre connaissance des conditions et voir les bois, M. **BUCHS Oscar**, préposé aux forêts, se trouvera à la disposition des amateurs le **lundi 1^{er} octobre, dès 10 h. du matin,** à l'entrée du Gothuz. Les soumissions seront reçues par le même délégué jusqu'au **vendredi 5 octobre à 6 h. du soir.** Marsens, le 24 septembre 1923.
 Le Conseil communal.

Place au concours.
 Le Conseil communal de **Bulle** met au concours le poste de surveillant du **Champ de patinage.**
 Prendre connaissance des conditions au Secrétaire communal où les inscriptions sont reçues jusqu'au **lundi 1^{er} octobre 1923, à 5 heures.**
 Ville de Bulle.

On demande
 pour de suite une **servante de campagne**
 S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2737 B. 2046

A vendre
 à bas prix :
un beau fourneau de cuisine (potager) à 2 trous, en excellent état,
un fourneau électrique pour la cuisson, à 2 plaques.
 S'adres. à **Publicitas, Bulle** sous P. 2770 B. 2073

A louer
 de suite un **joli appartement** de 3 pièces et ma cuisine, à famille tranquille.
 S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2770 B.

A LOUER
 pour le 1^{er} octobre **bel appartement** de 4 chambres et cuisine. Eau, lumière et jardin, si on le désire au centre d'un village à 20 minutes de Bulle.
 S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2750 B. 2053

ure au Comptoir de
 — Nous relevons dans les concours avicole de Lau-de M. Albert Gerber, à Bulle, un prix d'honneur, avec 90 un lapin argenté de Champalations.

de cavalerie de la
 — On nous prie d'annoncer s d'obstacles organisé par la alerie de la Gruyère, fixé au est renvoyé à une date ultérieure le tirage de la tombola.

na Lux. — Tiré d'un célèbre, *Au pied de l'échafaud* e sévère et sobre, d'une psyché. Une étoile du ciel améri-mpson, est l'héroïne élégante rfois tragique de ce film dont le prélude pour le cinéma velle. *Un bon professeur* est racieuse pleine d'esprit et de

die NIDEGGER, à Echarlens;
 ien NIDEGGER, à Echarlens; parentes alliées, ont la dou- part de la perte cruelle qu'ils ouver en la personne de

MONSIEUR
le NIDEGGER
 ire postal à Echarlens
 ux, fils et parent, enlevé à le 27 septembre 1923, à l'âge

ement aura lieu à Echarlens, ourant, à 9 1/2 heures.
 R. I. P.

nt doux ou trois pastilles de
MURTINE
 de vos repas, vous digérez
 itérez l'entérite et désinfecte-
 estin.

ns toutes pharmacies,
 la boîte de 100 pastilles.

TIEN ET DANSE
seur choréographe
 de 8 h. à 9 h., réunion des
 l des Alpes Terminus.
 Mardi 2 octobre.

LLISTHÉNIE
 Danses nouvelles
S SUÉDOIS
 Cours spéciaux pour familles.
 Librairie Morel, et à l'Hôtel

A LOUER
de l'herbe
 pour des génisses.
 S'adresser sous P. 2752 B., à **Publicitas, Bulle.**

COCCASION
A VENDRE
5 potagers
 bouillote cuivre, en bon
 état, à 2, 3 et 4 trous.
 S'adresser **Hôtel Bellevue,**
Broc. Tél. 18.

VINS
 rouges et blancs
 vaudois et valaisans
Eau-de-vie de fruits
 par 10 litres, à fr. 1.50 le litre.
J. Moreno, Bulle
 près de l'Hôtel de l'Ecu.

Travaux d'impression
Imprimerie du journal.

PHARMACIE D'OFFICE
 Dimanche 30 septembre
Pharmacie BARRAS

Pour votre costume, pardessus ou autre vêtement, n'allez pas au hasard, mais adressez-vous en confiance, à la Maison spéciale de vêtements

Aux Villes Suisses, Vevey

Angle des Rues du Centre et des Deux-Marchés.
Actuellement notre assortiment d'Automne-Hiver est au grand complet.
Nos costumes pour Messieurs 44.- 59.- 64.- 70.- 75.- 80.- 90.- 95.- 105.- 115.- 120.- 130.- 140.- 150.-
Nos raglans ou pardessus 49.- 54.- 64.- 70.- 75.- 80.- 90.- 95.- 105.- 110.- 120.- 125.- 135.- 145.-
Manteaux imperméables 34.- 39.- 44.- 49.- 54.- 64.- 70.- 75.- 80.- 95.-
Manteaux de mi-saison 59.- 64.- 70.- 75.- 85.- 95.- 110.- 120.- 125.- 135.-
Gilets fantaisie, laine, à manches 18.50 21.- 23.- 25.- 27.- 29.- 32.-

BAS SPORT, CHANDAILS, CARDIGANS, GILETS DE CHASSE, CULOTTES SAUMUR
Chapellerie. - Bonneterie. - Chemiserie.
TRACHSEL Frères.

AVANT L'HIVER

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, le rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre : il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, eczéma, etc. Il fait disparaître constipations, veriges, migraines, digestions difficiles, etc. Il parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. Il combat avec succès les troubles de l'âge critique. P 31052 C

La boîte : Fr. 1.80, dans toutes les pharmacies de Bulle.
Dépôt génér. p. la Suisse : Pharmacies Réunies, N° 40, La Chaux-de-Fond.

M. BRODARD, BULLE

Téléphone 117 Grand rue
MEUBLES & TISSUS EN TOUS GENRES

Trousseaux complets	Nouveautés pr. Dames
Chambres à coucher	Habilllements p. hommes
Salles à manger	Toiles fil & coton
Lits complets	Linges de cuisine
Tables	Essuie-mains
Canapés	Draps de lits
Fauteuils-armoires	Enfourrages
Commodos	Plumes et duvets
Articles de voyage	Blouses et chemises

:- MARCHANDISES DE TOUT PREMIER CHOIX :-
ENVOI PAR LA POSTE FRANCO
SUPERBES DIVANS A PARTIR DE FR. 150.-

Domaines à louer.

La Commune de Bulle, Fondation Tissot, met en location, par voie de soumission, les 3 domaines qu'elle possède à Montbarry, rière Le Pâquier (Crêt - Bornon - Praz des Craux, 26 poses; Montbarry - Champ - Rond, 40 poses; Carrets - Bossonnet, 14 poses).

Entrée en jouissance : 1^{er} avril 1924.
Pour visiter les lieux, rendez vous des amateurs le **vendredi 28 septembre, à 2 heures après midi, à l'Hôtel de Montbarry.**
Les offres devront être faites par écrit, par domaine, ou pour le bloc, et seront reçues au Secrétariat communal de Bulle, jusqu'au **lundi 8 octobre à midi.** 1997
Ville de Bulle.

Fabrique de draps de Moudon

MEYER FRÈRES & Cie

Travail à façon de la laine du pays

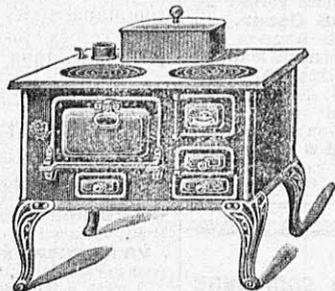
Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, poigné, cheviot. - Fabrication de mi-laine forte et mi drap pour hommes. - Fabrication de mi-laine croisée et de cheviot pure laine pour robes. - Fabrication de couvertures de lits. - Fabrication de couvertures pour chevaux. - Filature de laine.

Nouveaux prix Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. - La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes. 2005

Dépôt à Bulle chez M. TOBIE BEC, négociant.

Marmites Casseroles

en fonte, fonte vernie, aluminium
laiton, acier, cuivre.



Fers à Bricelés

Planches et Rouleaux à pâte. - Moules
Plaques à gâteaux de toutes formes.

Aug. Barras, Articles de ménage

Téléph. 24 BULLE Téléph. 24

La Petite Revue

Journal à grand format, paraissant les : Mardi, Vendredi et Dimanche.

Tous les 15 jours, le vendredi, supplément gratuit.

LA REVUE AGRICOLE

Prix d'abonnement :
dès ce jour au 31 décembre 1923 Fr. 1.-
au 31 décembre 1924 Fr. 6.75
pour 2 numéros seulement (mardi et vendredi), avec la "Revue Agricole", dès ce jour au 31 décembre 1924 : Fr. 5.-

On s'abonne par carte postale ou à l'Administration de "La Petite Revue", à Lausanne. - Compte de chèques postaux 11-76. 2075

Location de jardins

Les ménages de la **Ville de Bulle**, qui désirent garder en location les jardins communaux ou qui ont l'intention d'en louer, doivent s'adresser au Service technique de la Ville, **jusqu'au 10 octobre.**

Passé ce terme, aucune inscription ne sera prise en considération.

Le Conseil communal de Bulle.



Mon café du matin

est toujours préparé avec la meilleure chicorée qui existe, soit celle qui est préparée avec des racines de chicorée soigneusement choisies et qui s'appelle

AROME.

Elle est plus forte que la chicorée ordinaire et par conséquent plus économique à l'usage. Le noble parfum et le goût délicieux n'en sont nullement altérés, au contraire, le café préparé avec Arome est bien meilleur et convient beaucoup mieux. En outre le produit possède la particularité de rester toujours friable. Se trouve dans tous les bons magasins.
Seule fabrique :
Helvetia Langenthal.

A vendre

près de Bulle

2 maisons

locatives, avec ou sans terre. S'adresser à **Publicitas, S.A., Bulle**, sous P 2706 B. 2012

Vin blanc la Féchy

à Fr. 0,85 par 50 litres
à Fr. 0,80 par 100 litres.
franco, fûts prêtés.
Retour franco. **Druey P. H., Trélex (Vaud)**, Tél. 22. 2009

A vendre ou à louer une bonne forge

avec appartements, dans la Gruyère.
S'adresser sous P. 2712 B., à **Publicitas, Bulle**. 2014

Vins blancs

Vins rouges

Spécialité de

Mont-sur-Rolle, Lavaux, Fendant, Rouge français.

Vins en bouteilles de première marque.

Semences d'automne

Sélectionnées et triées.

Froment, Seigle, Orge.

Machines Agricoles

Charrues, Charrues combinées, Buttoirs de la Maison OTT.

Pressoirs et Broyeurs à fruits.

Hache-paille, Pompes à purin.

Syndicat Agricole de la Gruyère

Magasin de Meubles

Fritz RYSER

Sellier-tapissier
499, rue de Gruyères,
Tél. 136 BULLE Tél. 136

Spécialité 2013
Lits, canapés et divans.
Meubles en tous genres.

SOUSSION

La Société de Laiterie des Monts de Riaz met en soumission les travaux de planelage de 50 m² et galandage 11 m² dans sa laiterie.

Le cahier des charges et avants métrés sont à disposition chez **BUCHS Oscar, secrétaire, Monte de Marsens.**

Pour voir les travaux, se trouver à la Laiterie **samedi 29 septembre à 9 h.** Les soumissions seront adressées à **Gapany Jules, président, à Marsens, jusqu'au lundi 1^{er} octobre à 17 heures.** Pas d'indemnité de route. 2022

Par ordre : *Le Secrétaire*

Dr. H. Pégaitaz

Chirurgie - Maladie des femmes
a repris ses consultations
Avenue de la Gare, 30a FRIBOURG
(à côté du Terminus)
de 1 1/4 h. à 4 heures.
Téléphone 707.

R. PEYRAUD

Médecin-dentiste
absent
pour service militaire
jusqu'au 10 octobre.

Musique

de 5 ou 6 exécutants **cherche engagement pour la bénichon de la Gruyère.**
S'adresser à **Robert CHAMBAZ, Dompièrre (Vaud).**

Magasins

AUX QUATRE SAISONS S. A.

14, Rue de Lausanne FRIBOURG

Maison de Confection pour Dames
vendant le meilleur marché, sur la place de Fribourg.

BERNE - SOLEURE - THOUNE

Montagnes à louer.

La commune de **VAULRUZ** expose en location aux enchères publiques, pour 6 ans, ses pâturages suivants : **La Cerniaz, les Ciernes et Cergny, les Joux Derrey, les Troncs et la Savoyarde.**

Les conditions seront lues avant les mises. Les enchères auront lieu dans une salle particulière de l'**Hôtel de Ville de Vaulruz**, le **mardi 16 octobre, dès 15 heures.**

Tous ceux qui veulent prendre part aux mises sont tenus de déposer deux cautions auprès de M. le Syndic pour le samedi 6 octobre, à 6 heures du soir.

Vaulruz, le 17 septembre 1923.

2073 Par ordre : *Le Secrétariat communal.*

Cabinet dentaire H. DOUSSE

Chirurg.-dentiste
BULLE : Avenue de la Gare. - Téléph. 42.
CHATEL-ST-DENIS : Avenue de la Gare, chaque lundi.

Pour vos imprimés

adressez-vous à l'Imprimerie de „La Gruyère“ qui les exécutera promptement, soigneusement et à prix modérés.